

Motion

Transparence et communication du CNRS sur l'expérimentation animale

La section 26 exprime son inquiétude profonde au vu de la régression continue du soutien de la population Française à l'expérimentation animale, telle qu'évaluée par le sondage IPSOS/GIRCOR 2023. En parallèle, on observe une augmentation très importante tant des moyens que des actions réalisées par des groupes activistes qui travaillent à la désinformation et au lobbying contre la recherche utilisant l'expérimentation animale et les personnels du domaine. Ces actions de dénigrement ont un très fort impact social et tendent à monter les citoyens contre les acteurs de la recherche utilisant l'expérimentation animale. Cela se traduit par une stigmatisation de tous les personnels concernés y compris les doctorantes et doctorants.

Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur l'action du CNRS pour défendre la recherche qui nécessite une expérimentation animale. Il est urgent et nécessaire que le CNRS s'exprime en utilisant tous les outils de communication actuels, pour informer le grand public sur le rôle majeur de l'expérimentation animale, non seulement pour le développement de nouvelles biotechnologies et biothérapies, mais aussi pour l'acquisition des savoirs fondamentaux. La FC3R oriente sa communication vers les solutions de remplacement, mais pas vers l'explication de la nécessité de l'expérimentation animale. Les maigres moyens financiers et humains du BEA CNRS et du GIRCOR, dont les actions sont par ailleurs remarquables, restent clairement insuffisants.

Les investissements du ministère de la recherche et du CNRS dans les recrutements, les promotions, les infrastructures, et dans les laboratoires, nombreux à ce jour, qui pratiquent l'expérimentation animale ne sont malheureusement pas accompagnés d'affichages clairs et d'informations didactiques envers les étudiants, le personnel de la recherche, le grand public, nos responsables administratifs mais également les politiques. Ainsi, la défense des laboratoires et personnels du CNRS impliqués dans ce type de recherche ne nous

semble pas à la hauteur des enjeux. Les investissements nationaux sont clairement en danger et il s'agit, pour le futur, de la remise en question de notre souveraineté scientifique et sanitaire.

Nous demandons donc à la direction du CNRS et tout particulièrement à l'institut CNRS Biologie de mettre en place un programme de communication et d'information d'envergure sur la nécessité aujourd'hui de maintenir l'expérimentation animale. Ainsi, le soutien total du CNRS, qui bénéficie d'une image positive auprès du public, à ces pratiques permettrait de disposer d'une force nationale d'information indispensable aujourd'hui pour lutter contre la désinformation. Les expériences internationales montrent qu'une démarche proactive d'information transparente désarme la plupart des préconceptions infondées sur l'expérimentation animale. Cette action pourrait être menée en collaboration et de manière concertée par des chercheurs experts du domaine, des experts en communication ainsi que toutes les parties prenantes (e.g. vétérinaires, médecins, patients, entreprises, professeurs du secondaire).

Motion adoptée le 23 novembre 2023

18 votants : 18 oui, 0 non, 0 abstention

Christine Assaiante
Présidente de la Section 26

Destinataires :

- M. Antoine Petit, président-directeur général du CNRS
- M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS
- M. Olivier Coutard, président du Conseil scientifique du CNRS
- M. Fabien Jobard, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN)
- Mme Christine Assaiante, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N)
- M. Pascal Therond, président du CSI du CNRS Biologie
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections 16, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et des CID 51 et 54